



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GERALD DARMANIN PRESENTE LES RESULTATS DE LA DOUANE POUR L'ANNEE 2019

Paris, le 04/06/2020 N°1046

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a présenté ce matin, lors d'un déplacement à Roissy, les résultats de la douane pour l'année 2019.

Le Ministre a salué l'engagement constant des 17 000 agents des douanes dans l'ensemble de leurs missions de lutte contre la fraude et d'accompagnement du commerce international.

Tout au long de l'année 2019, la douane s'est mobilisée pour préparer le Brexit et être en mesure de rétablir, le moment venu, les contrôles au passage des frontières, tout en veillant à accompagner au mieux les entreprises dans ces évolutions.

Les résultats de l'année 2019 en matière de lutte contre tous les types de trafics témoignent de l'implication des services douaniers dans l'accomplissement de leurs missions. S'agissant de la lutte contre la contrebande de tabacs, les saisies connaissent une progression de 50 % pour s'établir à plus de 360 tonnes et le nombre d'infractions relevées (17 298) progresse de 7 %.

Priorité du Gouvernement et axe majeur de l'action des douanes, la lutte contre les trafics de stupéfiants enregistre également des résultats en progression. Si le nombre de constations est globalement stable et approche les 16 000, les quantités saisies sur le territoire national et en haute mer ont augmenté de 3,45 % et des hausses spectaculaires sont constatées s'agissant des drogues de synthèse (745 kilos, soit +56 %) et de la métamphétamine (542,5 kilos, soit +400 %).

L'implication de la douane a également été déterminante dans le cadre du plan de lutte contre le phénomène des « mules » en provenance de Guyane qui a permis de réaliser une saisie de plus de deux tonnes de cocaïne et de procéder à 736 interpellations et placements en retenue douanière.

La douane a enfin su démontrer en 2019 sa capacité à contribuer à la modernisation de l'action publique. Elle continue à améliorer les services rendus aux entreprises avec la généralisation des services en ligne pour les contributions indirectes notamment. L'année 2019 a été notamment marquée par la transformation du service national de la douane judiciaire en service d'enquêtes judiciaires de finances et celle de la création de la Direction nationale garde-côtes des douanes, service à compétence nationale situé au Havre bénéficiant désormais d'un commandement unifié pour 800 agents sur trois façades maritimes, Antilles-Guyane, Manche-Mer du Nord- Atlantique et Méditerranée.

L'intégralité du document de présentation des résultats 2019 de la douane est consultable en ligne : www.douane.gouv.fr

Cabinet de Gérald Darmanin 01 53 18 45 06 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy 75012 Paris